



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU PETR DU PAYS DU PERCHE ORNAIS

CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire du PETR du Pays du Perche ornais

ENTRE

L'État,

Représenté par Françoise TAHERI, préfète de l'Orne,
Ci-après désigné par « l'État » ;

D'une part,

ET

Le PETR du Pays du Perche ornais,

Représenté par Jean Claude LENOIR, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en
date du 21 juin 2021,
Ci-après désigné par « la Collectivité bénéficiaire » ,

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : celles-ci doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

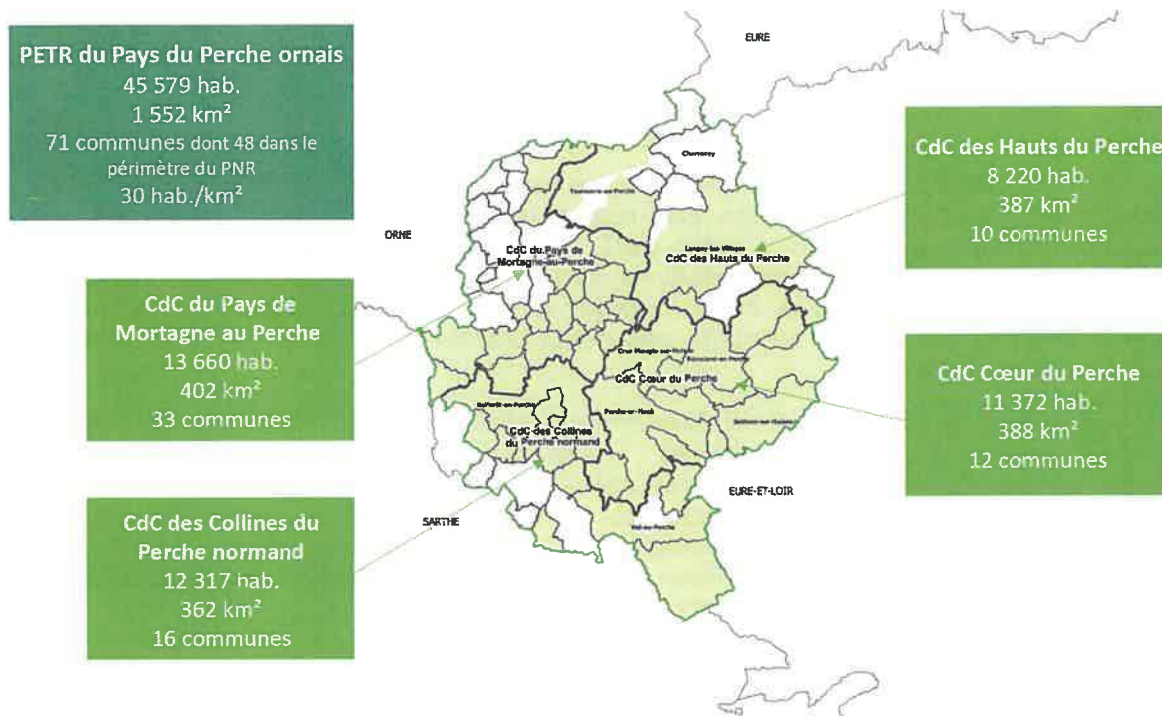
Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du PTER du Pays du Perche ornais autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Article 2- Le projet de territoire

2.1. Présentation du territoire

L'État et le président de la collectivité bénéficiaire ont souhaité conclure un contrat de relance et de transition écologique. Ce contrat s'appuie sur un diagnostic territorial, annexé à la présente convention (annexe 1).

Quatre Communautés de communes rassemblées dans le PETR du Pays du Perche ornais



Une économie diversifiée et dynamique mais à consolider par la relance économique

- Si le secteur tertiaire représente la majorité des emplois, l'industrie, la construction et l'agriculture sont très présents dans le Perche. Ces secteurs sont touchés différemment par la crise et doivent être soutenus dans le cadre de la relance.
- Avec un taux de chômage qui reste depuis plusieurs années en deçà de la moyenne nationale, le Perche doit tout de même faire face à un chômage des jeunes important.
- L'employabilité des jeunes, la mobilité et la valorisation des emplois à pourvoir dans la construction, l'industrie, l'agriculture et la restauration sont des enjeux forts pour la relance de l'économie locale.
- Le Perche bénéficie des investissements et de la consommation des résidents secondaires (20 à 25 % des logements sont des résidences secondaires). Cette dynamique se renforce à nouveau depuis un an et le regain d'intérêt pour les territoires ruraux et leurs modes de vie et de consommation contribue à la relance.
- Le développement du télétravail notamment pour les franciliens qui vivent une partie de la semaine dans le Perche laisse entrevoir de nombreuses possibilités de développement de l'activité économique du Perche.

Une cohésion sociale soutenue par les collectivités

- Le Perche dispose à ce jour d'un très bon niveau de services publics soutenu par les collectivités locales qui ont investi depuis plusieurs années (Pôles de Santé, crèches, centres de loisirs, écoles, médiathèques...). Cette présence et cette qualité des services est à maintenir pour rester attractifs.
- Le territoire doit adapter ses services à un enjeu démographique fort : le vieillissement de sa population, les retraités représentant la catégorie socio-professionnelle la plus importante.
- Le faible taux de natalité engendre une baisse des effectifs scolaires, ce qui crée une menace sur les services publics.
- Le territoire doit être vigilant pour rendre accessible ses services et ses commerces car près de 50 % des foyers fiscaux percherons sont modestes ou très modestes.
- L'enjeu de cohésion sociale est fort pour assurer le vivre ensemble des habitants et des nouveaux arrivants avec un pouvoir d'achat plus important.
- L'important foisonnement d'activités associatives et culturelles est menacé depuis plusieurs mois et doit être soutenu pour maintenir la cohésion sociale sur le territoire.

Une transition écologique à accélérer

- Le territoire s'est engagé dans la transition écologique en créant le Parc naturel régional du Perche, en élaborant des documents d'urbanisme et en menant plusieurs programmes en faveur de la transition énergétique (Programme 100 % Énergies renouvelables en 2040 avec la Région).
- Cependant, à ce jour, le territoire est encore très faiblement producteur d'EnR et un important travail reste à faire pour poursuivre la diminution des consommations énergétiques : transports, agriculture, industrie, résidentiel et tertiaire.
- Si les transports domicile-travail sont importants en milieu rural, le télétravail, qui s'est développé depuis un an, est un levier pour agir sur la transition énergétique.
- La rénovation thermique des bâtiments publics et des logements est fortement engagée dans le cadre d'opérations collectives et des OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) mais reste à amplifier et à accompagner.
- Le Perche est un territoire rural préservé. Cependant les actions en faveur de la biodiversité engagées depuis plusieurs années dans le cadre de la Charte du PNR et des PLUi (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux) doivent être soutenues pour avoir un impact plus important (restauration du maillage bocager, trame noire, conservation des espaces naturels, verdissement des bourgs...).

2.2. Présentation des contractualisations en cours conclues entre les parties

| Contrat ou convention | Signataire (PETR ou EPCI du territoire) | Période |
|---|---|-----------|
| Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) | Communautés de communes Cœur du Perche, Hauts du Perche, Collines du Perche normand, Pays de Mortagne au Perche (Animation PETR du Pays du Perche ornais) | 2019-2022 |
| Territoire d'Industrie de la Vallée de l'Huisne | Communautés de communes Cœur du Perche, Collines du Perche normand | 2019-2022 |
| Petites Villes de Demain | Communautés de communes Cœur du Perche, Hauts du Perche, Collines du Perche normand, Pays de Mortagne au Perche et communes | 2020-2026 |
| Opération de Revitalisation de Territoire | Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche et Ville de Mortagne | 2019-2024 |
| Convention Territoriale Globale CAF | Communautés de communes Cœur du Perche, Hauts du Perche, Collines du Perche normand, Pays de Mortagne au Perche | 2021-2025 |
| Maisons France Services | Mortagne au Perche, Longny-au Perche, Bretoncelles, Rémalard-en-Perche, Perche-en-Nocé, Berd'huis, Val-au-Perche et Bellême | 2020 |
| Programme LEADER Perche ornais | PETR du Pays du Perche ornais | 2014-2020 |
| Projet Alimentaire de Territoire | PNR du Perche | 2021 |

2.3. Le projet de territoire

Le PETR du Pays du Perche ornais et ses quatre Communautés de communes engagent dans le cadre du CRTE l'élaboration d'un projet de territoire évolutif, concerté et partagé. Le territoire bénéficie notamment d'un accompagnement de l'ANCT avec le bureau d'études Colab Studio. Ce travail viendra amender le projet de territoire du CRTE au fil de l'eau.

Pour engager le travail, le PETR du Pays du Perche ornais peut s'appuyer sur les projets de territoire existants qui ont fait l'objet d'une forte mobilisation des acteurs locaux lors de leur élaboration : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Charte du Parc naturel régional du Perche et PLUi des Communautés de communes auxquels s'ajoutent d'autres démarches concertées telles que le Programme 100 % Énergies Renouvelables, le Programme LEADER du Pays du Perche ornais, la charte forestière et le Projet Alimentaire Territorial.

Ces documents permettent de décliner les orientations du projet de territoire qui feront l'objet de nouveaux échanges dans le cadre de l'évolution annuelle du CRTE.

SCoT du PETR du Pays du Perche ornais

AXE 1 - FAVORISER UN URBANISME EQUILIBRE S'APPUYANT SUR LES POLARITÉS ET LA MAÎTRISE DE L'USAGE DES SOLS

AXE 2 - INSCRIRE LE DÉVELOPPEMENT DANS LE RESPECT DES IDENTITÉS PAYSAGERES ET PATRIMONIALES

AXE 3 - MAINTENIR L'ATTRAIT COMMERCIAL ET RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DU PAYS

AXE 4 - STRUCTURER UNE OFFRE DE LOGEMENTS DIVERSIFIÉE A PARTIR DE L'ARMATURE TERRITORIALE EXISTANTE

AXE 5 - AMELIORER L'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE, TOURISTIQUE, CULTURELLE ET ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

Rappel des orientations des PLUi en lien avec les orientations partagées du SCoT

Communauté de communes Cœur du Perche

Axe 1 : Une stratégie de développement économique, établie sur le long terme, pour générer de l'emploi et accompagner le dynamisme local

Axe 2 : Une organisation urbaine qui valorise les spécificités communales et permet le développement de solidarités territoriales

Axe 3 : Un développement qui limite son empreinte écologique et accompagne la transition énergétique des territoires

Axe 4 : Une identité prise en compte pour valoriser le cadre de vie et renforcer l'attractivité touristique

Communauté de communes des Collines du Perche normand

Axe 1 : Renforcer le dynamisme économique du territoire

Axe 2 : Organiser un développement résidentiel en lien avec les territoires voisins

Axe 3 : Adapter l'offre territoriale à la demande et en particulier l'offre de logements en fonction de la population actuelle et future, ainsi que l'offre d'équipements et de services

Axe 4 : Préserver et valoriser la qualité du cadre de vie et l'identité locale

Axe 5 : Modérer la consommation d'espace

Communauté de communes des Hauts du Perche

Axe 1 : Développement économique : préserver le fragile équilibre entre les différents pans de l'économie et organiser le territoire intercommunal autour d'une armature équilibrée et basée sur la notion de temps de parcours aux services et équipements

Axe 2 : Développement résidentiel : proposer un parc de logements qui répond aux différentes étapes du parcours résidentiel

Axe 3 : Politique du logement : répondre aux besoins liés aux évolutions de la structure de population

Axe 4 : Préservation et mise en valeur de la qualité du cadre de vie

Axe 5 : Limitation de la consommation de l'espace, privilégier le potentiel mobilisable dans le tissu bâti existant et rendre efficace les futures extensions urbaines

Communauté de communes du Pays de Mortagne au Perche

Axe Introductif - Un projet de territoire global, des projets pour l'ensemble du territoire

Axe 1 - Faire connaître et préserver Le socle paysager, agricole et naturel du territoire

Axe 2 - Conforter et développer une économie durable, fondée sur les richesses du territoire

Axe 3 - Développer une offre d'habitat répartie, diversifiée et économe en espace

Axe 4 - Desservir et gérer durablement le territoire

Article 3 – Les orientations stratégiques du CRTE

Les grandes orientations du CRTE s'appuient sur les projets de territoire SCoT et PLUi complétés par la concertation spécifique engagée avec les Communautés de communes du PETR. Il se décline de la manière suivante :

● **Orientation 1**

Développer durablement l'attractivité du territoire et son dynamisme économique

Objectifs : soutenir 4 projets d'immobilier d'entreprise, développer et embellir 4 zones d'activité, créer 4 tiers-lieux et espaces mutualisés, développer 6 projets de production d'énergies renouvelables

Indicateurs : nombre d'entreprises accueillies, nombre d'emplois créés, quantité d'énergies renouvelables produites, taux de chômage des jeunes sur le territoire

● **Orientation 2**

Développer une offre résidentielle durable, moins énergivore et adaptée aux différentes étapes de la vie

Objectifs : soutenir 2 projets de logements des jeunes, soutenir la réhabilitation de 200 logements par an, accompagner 4 éco-quartiers ou aménagements urbains, développer 2 projets de logements pour seniors

Indicateurs : nombre de logements créés pour des publics spécifiques, nombre de logements anciens réhabilités, nombre de quartiers aménagés

● **Orientation 3**

Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte

Objectifs : soutenir 8 projets de développement ou de modernisation des services publics, réhabiliter thermiquement 10 bâtiments publics, développer les équipements numériques de 8 équipements publics, accompagner 6 projets en lien avec la mobilité et l'accessibilité

Indicateurs : nombre de services publics et équipements créés, nombre de services et équipements réhabilités, nombre de bâtiments rénovés thermiquement, nombre d'usagers bénéficiant des équipements numériques, nombre de projets en lien avec la mobilité soutenus

● **Orientation 4**

Préserver le territoire percheron et valoriser ses atouts naturels

Objectifs : soutenir 6 projets de développement touristique, culturel et patrimonial, accompagner 6 projets favorisant et préservant la biodiversité, accompagner 6 projets de préservation de la ressource en eau

Indicateurs : nombre d'acteurs mobilisés autour des projets culturels et patrimoniaux et nombre d'usagers et spectateurs, surface des espaces naturels valorisés et préservés, linéaire de cours d'eau aménagés, qualité de l'eau sur le territoire

● Orientation 5

Développer l'animation et l'ingénierie pour construire les projets

Objectifs : recruter 1 chef de projet CRTE pour l'ensemble du territoire, accompagner les 5 Petites Villes de Demain, construire 1 Contrat Territoire Lecture, recruter 3 conseillers numériques de territoire, animer 4 Maisons France Services et leurs antennes

Indicateurs : nombre de postes d'ingénierie créés ou pérennisés, nombre d'études réalisées, nombre total de projets engagés dans le CRTE, nombre de projets finalisés sur la durée du CRTE, nombre d'actions engagées sur les périmètres des PVD

Article 4 – Le Plan d'actions du CRTE

Le plan d'actions traduit le projet de territoire de façon opérationnelle. Le plan d'actions est synthétisé dans le tableau en annexe 2. Le plan d'actions différencie les actions qui sont mûres (fiches-actions) et les actions qui seront concrétisées dans le futur (fiches-projets).

Les fiches-actions précisent notamment le maître d'ouvrage / pilote de l'action, la description de l'action, les objectifs poursuivis et les résultats spécifiques attendus sur les volets transition écologique et cohésion sociale, le calendrier prévisionnel de réalisation, le coût prévisionnel et le plan de financement prévisionnel (les financements d'ores et déjà mobilisés ou à mobiliser), les partenaires mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains, les financements d'ores et déjà mobilisés ou à mobiliser.

Les montants sont indicatifs, sous réserve de disponibilité des crédits, du déroulement des procédures internes propres à chaque partenaire et de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré.

Le maître d'ouvrage / pilote de l'action est responsable de sa mise en œuvre et de son suivi.

Il est convenu entre les parties que le projet inscrit au présent contrat sera instruit en priorité et conformément aux procédures administratives requises en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le plan d'actions est mis à jour en tant que de besoin. Il peut être complété ou révisé conformément aux dispositions de l'article 11.

Les fiches actions mûres sont annexées à la présente convention (annexe 3). En revanche, les actions encore en projet seront discutées lors des comités de pilotage et s'intégreront au contrat ultérieurement.

Les projets devront être économes en foncier et en ressources et préserver l'état des milieux naturels. Ils peuvent être de grande envergure ou à plus petite échelle, mais devront être porteurs pour le territoire d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale, pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations.

Le plan d'actions reprend notamment les programmes territorialisés de l'État et de l'ANCT : Conseiller numérique, Territoires d'Industrie, Petites villes de demain, Maisons France Services...

Il est à noter que le PETR du Pays du Perche ornaïse a signé en 2017 et en 2020 un Contrat de Territoire avec la Région Normandie et le Département de l'Orne. Un rapprochement des démarches sera recherché et il est à noter que certaines actions du CRTE bénéficient des financements accordés par ces collectivités dans le cadre de l'inscription des projets au Contrat de Territoire.

Les actions inscrites dans le CRTE sont approuvées par les instances de gouvernance du présent contrat, avec l'appui technique des services concernés.

Article 5 – Modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie pour les différentes phases du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisine propre à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme, par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Article 6 - Engagements des partenaires

6.1. Engagements des partenaires

Les parties sont garantes de la bonne mise en œuvre de la démarche et de la réalisation des actions inscrites au contrat.

En particulier :

- L'État s'engage (i) à animer le réseau des partenaires du contrat afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du projet ; (ii) à désigner au sein de ses services un référent chargé de coordonner l'instruction et le suivi des projets ; (iii) à étudier le possible co-financement des actions inscrites dans le plan d'action de la convention qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'Etat disponibles.
- La collectivité s'engage (i) à mobiliser, autant que possible, les moyens humains et financiers nécessaires pour assurer le pilotage et la mise en œuvre efficace de la démarche sur le territoire ; (ii) à solliciter des moyens complémentaires nécessaires, notamment ceux du plan de relance, auprès des co-financiers, (iii) à ne pas engager de projet de quelque nature que ce soit (urbanisme réglementaire, opération d'aménagement, etc.) qui viendrait en contradiction avec les orientations du projet.

- Les partenaires financeurs s'engagent à (i) instruire dans les meilleurs délais les propositions de projet et d'actions qui seront soumises par les Collectivités du territoire ; (ii) mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention et qu'ils auraient préalablement approuvées.

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.2. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.3. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Le PETR du Pays du Perche ornais associe les acteurs socio-économiques à l'ensemble de ces travaux dans le cadre du Conseil de Développement dont les membres permanents sont invités à l'ensemble des réunions du Comité Syndical. Ces membres ont ainsi été associés à l'élaboration du CRTE.

Pour la préparation du CRTE, le PETR du Pays du Perche ornais, appuyé par la DDT de l'Orne, a bénéficié d'un accompagnement de l'ANCT pour mobiliser les citoyens et les acteurs locaux. Une formation s'étalant sur trois mois animée par le cabinet Colab Studio, en commun avec deux autres territoires métropolitains (CdC Pays d'Évian Vallée d'Abondance et CdC Pays de Montbéliard Agglomération) a permis de construire une méthodologie de concertation.

Une enquête en ligne a été diffusée très largement et a recueilli 58 réponses d'acteurs variés : élus, agents de collectivités et du Parc naturel régional du Perche, chefs d'entreprises, financeurs, associations locales et régionales, coopératives, agences immobilières, porteurs de projets en reconversion professionnelle, établissements scolaires, offices de tourisme, agriculteurs, commerçants, foyers ruraux, hébergeurs touristiques et agence de l'eau.

À la suite de cette phase de consultation, 13 entretiens ont été menés entre le 20 mai et le 11 juin afin de mieux comprendre le rôle de chaque acteur, leurs enjeux en matière de transition écologique, leurs collaborations avec les autres acteurs du territoire (experts, financeurs, porteurs de politique publique, facilitateur et porteurs de projets) et d'identifier leurs besoins pour mieux collaborer.

Les entretiens se sont déroulés par visioconférence avec un binôme Pays-DDT.

Des fiches de synthèse des entretiens restituent leurs projets, leurs besoins et leurs ressources.

Les principaux besoins qui sont ressortis de cette série d'entretiens sont des besoins de :

- Mise en réseau
- Tiers-lieux
- Offres de formations et de la sensibilisation
- Accompagnement à la structuration des projets
- Financement
- Visibilité et de communication

Trois enjeux prioritaires ont ainsi été soulevés :

- 1. Gagner en coopération entre acteurs du territoire**
- 2. Accompagner l'émergence et la structuration de projets**
- 3. Favoriser la visibilité des actions**

Un atelier organisé le 15 juin 2021 à Mortagne au Perche en présence de Colab Studio et des services de l'Etat a permis aux 20 acteurs présents d'échanger sur les priorités du territoire, d'identifier des projets en émergence, de trouver des solutions concrètes aux besoins communs et de créer du lien.

Ce travail de concertation sera poursuivi sur la durée du CRTE : d'autres entretiens et ateliers de travail seront organisés suite à la signature du Contrat afin d'enrichir d'autant plus les actions.

L'ensemble des étapes de la démarche et les résultats des travaux menés sont publiés sur la plateforme territoriale du territoire : <https://coda.io/@colab-studio/plateforme-de-transition-ecologique-perche-ornais>

Article 7 - Programmation financière (pluriannuelle)

Une convention financière annuelle est réalisée, elle identifie par action l'ensemble des financements sollicités auprès de l'Etat et de ses opérateurs (Agence de l'eau, Ademe,...) ainsi que les appels à projets qui seront mobilisés. Les autres financeurs pourront également être mentionnés. La convention financière annuelle, mise à jour annuellement, figure en annexe 4.

Article 8 – Gouvernance du CRTE

8.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le préfet du département, ou son représentant, et par le président de la collectivité bénéficiaire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du PETR du Pays du Perche ornais, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE.

Il siégera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

8.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire PETR du Pays du Perche ornais. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Liste des autres membres:

- Représentants des 4 EPCI
- Représentants du Parc naturel régional du Perche ornais
- Représentants de la Banque des Territoires
- Représentants de la Région Normandie
- Représentants du Département de l'Orne.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Article 9 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, ...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Évolution et mise à jour du CRTE



Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Article 12 – Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Convention signée en 2 exemplaires,

A Mortagne au Perche, le 6 juillet 2021

| État | PETR du Pays du Perche ornais |
|---|---|
| <p data-bbox="336 495 580 524">La Préfète de l'Orne</p>  <p data-bbox="352 723 564 752">Françoise TAHERI</p> | <p data-bbox="826 495 1394 524">Le Président du PETR du Pays du Perche ornais</p>  <p data-bbox="986 723 1230 752">Jean Claude LENOIR</p> |

Annexe 1 : Diagnostic territorial et analyses AFOM

Le diagnostic territorial du PETR du Pays du Perche ornais s'appuie sur les éléments du rapport de présent du Schéma de COhérence Territoriale approuvé en 2017 et accessible sur <https://pays-perche-ornais.jimdosite.com/scot/>

Analyses AFOM

Développement économique

| Atouts | Faiblesses |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Taux de chômage plus faible qu'au niveau national- Nouvelles professions et compétences sur le territoire- Balance positive entre l'arrivée et les départs de cadres, chefs d'entreprises, artisans et commerçants- Tourisme vert en développement avec des créations d'emplois- Potentiel de développement autour de la valorisation des ressources locales : bois, produits fermiers, savoir-faire artisanaux, patrimoine...- Secteur industriel de pointe | <ul style="list-style-type: none">- Taux de chômage des jeunes important (plus de 25 %)- Les retraités représentent la catégorie socio-professionnelle dominante- Près de 96 % des entreprises ont 1 salarié ou moins- Des salaires moyens plus faibles qu'au niveau national- Difficulté de recruter des salariés dans le secteur industriel- Manque de centres de formations qualifiantes |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none">- Accueillir des porteurs de projets et les accompagner au développement de leur activité sur le territoire grâce à une offre de services structurée et qualitative- Attirer des urbains en mal de campagne en leur proposant une qualité de vie et un bien-être au travail grâce à des services et équipements performants- Développer un artisanat et un commerce de qualité basés sur des savoir-faire- Développer des activités et des emplois en créant de nouvelles filières locales et non-délocalisables car basées sur les ressources locales | <ul style="list-style-type: none">- Baisse du nombre d'emplois dans les secteurs industriel et agricole- Difficulté de transmission des fermes et du foncier agricole- Manque d'emplois suite à la disparition des artisans et des commerçants de centre-bourg, dont les fonds de commerces sont difficiles à reprendre |

Cohésion sociale

| Atouts | Faiblesses |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Un maillage de bourgs et de pôles secondaires de services permettant de rompre l'isolement - Un bon niveau d'équipements : aucune commune n'est à plus de 15 min des équipements de la gamme intermédiaire (collège, piscine, supermarché...) et aucune commune n'est à plus de 30 min des équipements de la gamme supérieure (lycée, urgences, gare, cinéma...) - Un tissu associatif important et dynamique - Une montée en débit d'ici à 2023 dans le cadre du Plan Numérique Ornaïs - Des initiatives des collectivités en matière de services numériques : télécentres, espaces publics numériques, médiathèques, fablab... - Maillage autoroutier et ferroviaire aux franges du territoire, rôle important de la RN12 et réseau viaire dense et structurant - Transports à la Demande proposé sur plus des trois-quarts du territoire | <ul style="list-style-type: none"> - Baisse démographique entre 0,5 et 1,2 % (2012-2017) avec un solde migratoire négatif - Indice de vieillissement important (en moyenne supérieur à 100 contre 79 sur le territoire national) - Faible taux de natalité - Baisse de la taille des ménages - 13,2 % des foyers sont allocataires du RSA, majoritairement des femmes seules avec enfant(s) - 3 zones blanches encore présentes - Déficit de certains équipements et services de santé et de la gamme supérieure (hôpitaux par exemple) - Concentration des services dans les pôles principaux - 10 % de logements vacants - Obligation de déplacements en voiture individuelle faute de transports collectifs très développés - Peu d'aménagement pour favoriser la mobilité partagée : seulement 2 aires de covoiturage matérialisées |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les populations les plus fragiles pour assurer leur insertion sociale et professionnelle - Accueillir des populations venant de pôles urbains en valorisant l'offre de services et la qualité du cadre de vie - Assurer la mixité pour garantir une bonne qualité de vie pour tous - Dynamiser la vie associative, culturelle et sportive du territoire | <ul style="list-style-type: none"> - Paupériser la population et engendrer des difficultés sociales et économiques encore plus importantes - Créer des tensions entre populations faute de mixité et de lien social - Réduire l'attractivité du territoire faute de pouvoir maintenir les pôles de services existants - Créer des friches urbaines faute de (re)valorisation des logements, des bâtiments publics et des commerces de centre-bourg |

Transition écologique

| Atouts | Faiblesses |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Politique volontariste en faveur de la transition énergétique (animation) - Objectifs ambitieux d'économies d'énergie et de production d'énergies renouvelables locales - Territoire riche en espaces d'intérêt écologique classés et préservés : ZNIEFF, zones Natura 2000 - Potentiel de développement d'EnR issues de la biomasse (bois, effluents d'élevages) - Séquestration du carbone (22 % en 2014) par les forêts représentant 20 % du territoire - Baisse annuelle des surfaces artificialisées par rapport aux surfaces agricoles et forestières | <ul style="list-style-type: none"> - Secteur résidentiel, premier consommateur d'énergie sur le territoire (31 % de l'énergie totale consommée en 2014) avec un habitat ancien, dégradé et énergivore - Agriculture forte émettrice de CO2 (GES) : 56 % des émissions totales (2014) - Transports routiers et industrie : des secteurs émetteurs de CO2 (27 % en 2014) - Faible production d'énergies renouvelables (moins de 10 % de l'énergie consommée en 2018) avec une faible valorisation des ressources locales pour produire des énergies vertes (biomasse : bois et effluents d'élevages) - Peu de pistes cyclables et d'aménagements piétonniers |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir une population attirée par un cadre de vie préservé et des logements faiblement énergivores - S'appuyer sur les ressources locales pour poursuivre la transition énergétique du territoire - Créer des emplois non-délocalisables grâce à la valorisation des ressources locales - Faire prendre conscience de la nécessité d'une transition écologique et énergétique - Favoriser les projets mutualisés - Permettre la transmission des entreprises agricoles et artisanales grâce à une diversification de leurs activités énergétiques | <ul style="list-style-type: none"> - Paupériser une partie de la population n'ayant pas les moyens de se chauffer, d'avoir un logement moins énergivore et de se déplacer - Risquer de perdre l'identité paysagère percheronne et diminuer son attractivité - Augmenter la part de consommation en énergies fossiles et dégrader la qualité de l'air |

Annexe 2 : Tableau de synthèse des actions par orientation stratégique et des actions non-matures

| N° | Orientation | Fiche-action | Type d'actions matures / projets | Maîtres d'ouvrages |
|----|---|---|---|--------------------|
| 1 | Développement de l'offre immobilière pour les entreprises | - Création de bâtiments relais des Collines du Perche normand - Création de bâtiments relais sur les CdC Cœur du Perche - Création d'atelier relais pour l'installation d'un garage automobile sur les Hauts du Perche | - Aménagement et extension des zones d'activité de Cœur du Perche et des Hauts du Perche | CdC |
| | | | - Renforcement du réseau numérique des Hauts du Perche - Étude signalétique des commerces et des zones d'activités de la CdC des Collines du Perche normand - Création de zones d'activités à Saint-Martin-du-Vieux-Bellême | CdC Département |
| | Développement des tiers-lieux | - Développement des tiers-lieux adaptés à de nouveaux usages à Bellême et à Mortagne au Perche - Création d'un tiers-lieu, d'un espace de coworking et d'une pépinière d'entreprises à Val-au-Perche, à Igé et sur les Hauts du Perche - Réhabilitation de la friche industrielle Abadie à Val-au-Perche pour créer un espace économique et de services à la population | CdC | |
| | Création d'espaces mutualisés pour des activités solidaires | - Aménagement du Carrefour des Solidarités à Mortagne au Perche - Création d'un centre de formation pour apprentis en lien avec Gestamp sur les Collines du Perche normand - Création de recycleries et de plateformes de collecte sur les Hauts du Perche | SMIRTOM du Perche ormais, Communes, CdC | |
| | Maintien et développement des commerces de centre-bourg | - Acquisitions foncières et réaménagement sur la CdC des Hauts du Perche - Aménagement rue du Nord à Bellême - Desserte de logements sociaux et commerces à Tourouvre au Perche - Acquisitions et travaux de commerces pour redynamiser le commerce à Val-au-Perche - Redynamisation commerciale du centre-bourg de Ceton - Réhabilitation d'un café-restaurant à Saint-Hilaire-sur-Erre | CdC et Communes | |

| | | | | |
|---|--|--|---|---------------|
| | | Développement du bois-énergie | <ul style="list-style-type: none"> - Construction de chaufferies bois et raccordement au réseau de chaleur sur Tourouvre au Perche, Longny les Villages et Rémalard en Perche - Installation d'une chaudière bois granulés pour la cantine scolaire de Ceton - Installation d'une chaudière bois à Berd'huis - Installation de chaudières bois dans les écoles du Pays de Mortagne au Perche | CdC, TE 61 |
| | | Développement et diversification des activités des entreprises locales | <ul style="list-style-type: none"> - Création de nouvelles activités économiques locales génératrices d'emplois sur le territoire de Cœur du Perche | Entreprises |
| 2 | Développer une offre résidentielle durable, moins énergivore et adaptée aux différentes étapes de la vie | Création d'une offre de logements | <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation d'un immeuble vacant en logements à destination des jeunes travailleurs à Tourouvre-au-Perche - Étude pour la création d'une résidence autonomie à Val-au-Perche - Création de résidences seniors partagées avec un espace commun d'animation, de logements sociaux et d'éco-quartiers sur les Hauts du Perche - Création d'une structure d'accueil et d'insertion à l'Hôme-Chamondot | Communes, CdC |
| | | Animation de la Plateforme Habitat | <ul style="list-style-type: none"> - Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Perche ormais - Espace Conseil FAIRE du Perche ormais | PETR |
| 3 | Rénover, adapter l'offre de services et d'équipements et organiser leur desserte | Création d'espaces de vie sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Achat d'un café fermé pour créer un lieu de rencontre intergénérationnelle à Ceton - Création de nouveaux espaces de vie sociale intergénérationnels pour les habitants de Saint-Fulgent-des-Ormes - Création d'une maison des associations à Bretoncelles - Création d'un café associatif à Cour-Maugis-sur-Huisne - Création d'un espace de vie sociale ouvert aux domaines culturels et économique sur les Hauts du Perche - Rénovation qualitative des centres-bourgs en espaces de convivialité et d'évènement festifs sur les Hauts du Perche - Aménagement de jardins partagés à Val-au-Perche | Communes, CdC |
| | | Assurance de la proximité des services publics Maisons France Services | <ul style="list-style-type: none"> - Coordination des Maisons France Services du Perche ormais - Rénovation de l'agence postale intercommunale à Saint-Germain-de-la-Coudre - Accès au wifi public dans les principaux équipements communautaires et communaux sur les Hauts du Perche | CdC |

| | | | |
|--|--|---|--------------------------|
| | <p>Développement des centres d'accueil enfance-jeunesse</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'un bâtiment dédié au centre de loisirs intercommunal de Mortagne au Perche - Création de centres de loisirs sur le territoire des CdC Cœur du Perche et des Collines du Perche normand - Création de Maisons d' Assistants Maternels (MAM) à Bretoncelles et Berd'huis - Création d'une offre d'accueil petite enfance sur les Hauts du Perche - Réhabilitation de l'accueil de loisirs primaire à Randonnai - Réhabilitation des cantines scolaires à Tourouvre et Randonnai ? - Création d'un local pour les adolescents à Bellême et Val-au-Perche - Aménagement et extension d'un espace multi-accueil à Bellême (cuisine) et à Longny (relais d'assistants maternels) | <p>Communes, CdC</p> |
| | <p>Développement et structuration de l'offre de santé</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un pôle de Santé du Cœur du Perche - Création d'une maison de santé à Sablons-sur-Huisne - Création de maisons pluridisciplinaires de santé sur les Hauts du Perche - Création et aménagement des sites du Pôle de Santé de Saint-Germain-de-la-Coudre et Val-au-Perche - Diagnostic pour la mise en place d'un Contrat Local de Santé sur les Collines du Perche normand (voire à l'échelle du Pays) | <p>CdC</p> |
| | <p>Programme de rénovation énergétique des bâtiments publics</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Programme de rénovation énergétique des bâtiments de plusieurs collectivités du Perche : Igé, Mortagne au Perche, salle de sports du Theil (CdC Collines du Perche) - Rénovation et extension de la Mairie de Val-au-Perche - Étude de faisabilité des travaux de rénovation du gîte communal de Val-au-Perche - Poursuite des réhabilitations thermiques des bâtiments communaux (y compris les logements) et intercommunaux - Diagnostic et programme global de rénovation thermique des bâtiments publics des Hauts du Perche - Création de bureaux et de salles mutualisés sur les Collines du Perche normand | <p>Communes, CdC</p> |
| | <p>Développement des équipements sportifs</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une salle de sport à Mortagne - Réhabilitation des équipements sportifs de l'hippodrome de Mortagne, de la piscine de Bellême | |
| | <p>Sécurisation des écoles</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation des écoles des CdC Cœur du Perche et du Pays de Mortagne au Perche - Sécurisations des écoles de la CdC des Collines du Perche normand | <p>CdC</p> |

| | | | | |
|---|--|---|--|--|
| | | <p>Informatisation des écoles</p> <p>Appel à Projet Conseillers numériques</p> <p>Aménagement en faveur de la pratique des mobilités douces</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Équipement des écoles primaires des CdC avec un matériel informatique de base performant - Création de 3 postes de conseillers numériques - Création de liaisons douces sur les Hauts du Perche et à Rémalard-en-Perche - Création de liaisons douces à Mortagne - Adaptation des services de transports à la demande du Perche ornaï - Acquisition de véhicules électriques, création d'espaces de covoiturage, d'abris pour véhicules de copartage et équipement des espaces publics et privés de bornes électriques de recharge sur les Hauts du Perche - Mise à disposition de véhicules électriques et à assistance électrique - Aménagement et sécurisation des bourgs des Hauts du Perche, de Saint-Hilaire-sur-Ère, Igé, La Madeleine Bouvet, Berd'huis, Cour-Maugis-sur-Huisne et de Saint-Fulgent-des-Ormes - Mise en place de services publics itinérants sur les Hauts du Perche | <p>CdC</p> <p>CdC</p> <p>Communes, CdC, Région</p> |
| | | Diagnostic mobilité | <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude mobilité sur le territoire de la CdC des Collines du Perche normand | CdC |
| | | Restauration et préservation de sites naturels sensibles | <ul style="list-style-type: none"> - Confortement de la carrière de la Mansonnière à Bellou-sur-Huisne - Étude de faisabilité pour l'aménagement des berges de l'Huisne à Val-au-Perche - Mise en place de programmes de travaux GEMAPI sur le bassin de l'Huisne | PNR, syndicats de bassin, CdC |
| 4 | Préserver le territoire percheron et valoriser ses atouts naturels | Aménagement des lieux d'accueil touristiques | <ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de l'office de tourisme de Mortagne au Perche - Réhabilitation de maisons de charme abandonnées pour créer des boutiques éphémères, artisans d'art) à Ceton - Réaménagement des offices de tourisme à Longny et Tourouvre - Création d'un office de tourisme à la Perrière - Aménagement d'une aire de vidange des camping-cars à Mortagne au Perche - Réfection de la piste de l'aérodrome de Mortagne au Perche - Aménagement d'une aire de pique-nique à La Madeleine Bouvet - Création d'une aire d'accueil et d'un point d'accueil et d'orientation pour randonneurs à la Maison Forestière de la Herse à Bellême - Restauration Maison du chêne Bellême en lieu d'accueil pour randonneurs | CdC |

| | | | | |
|---|--|---|---|---------------|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> - Création d'hébergements touristiques à Tourouvre et Charencey - Acquisition et aménagement d'un étang de loisirs et de pêches sportives sur les Hauts du Perche | |
| | Modernisation et diversification des outils de médiation | | <ul style="list-style-type: none"> - Requalification des médiathèques et développement du pôle ressource « lecture-numérique-jeux » de la CdC des Hauts du Perche - Restructuration de l'accueil et de la muséographie des Muséales à Tourouvre-au-Perche - Création d'un musée du filet à la Perrière - Rénovation et création de médiathèques à Bretoncelles, Berd'huis, Bellême et Sablons-sur-Huisne - Création d'une ludothèque à Bellême - Création d'une plateforme culturelle, artistique et artisanale à Perche-en-Nocé - Création de circuits touristiques thématiques (patrimoine local, randonnée, parcours santé) sur les Hauts du Perche et les Collines du Perche normand - Création d'évènements récurrents en lien avec l'histoire des Hauts du Perche (émigration française au Canada et tourisme de racine) - Restauration de la Fontaine de la Herse à Bellême | Communes, CdC |
| | Animation des Petites Villes de Demain | | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des projets Petites Villes de Demain - Opération Cœur de Bourg à Sablons-sur-Huisne - Réaffectation des friches industrielles des Hauts du Perche | Communes, CdC |
| 5 | Développer l'animation et l'ingénierie pour construire les projets | Projet Alimentaire de Territoire | - Mise en place d'un programme d'actions agricoles et alimentaires sur le Perche | PNR |
| | | Territoire d'Industrie de la Vallée de l'Huisne | - Redynamisation du secteur industriel de la Vallée de l'Huisne | CdC |
| | | Convention Territoriale Globale | - Mise en œuvre d'un projet social partagé pour chaque CdC | CdC |
| | | Animation du CRTE | - Chef de projet CRTE pour l'animation et le suivi au sein du PETR du Pays du Perche | PETR |

Annexe 3 : Fiches-actions

Annexe 3 - CRTE du PETR du Pays du Perche ornais

Fiches-actions

| | |
|---|----|
| Orientation 1 : Développer durablement l'attractivité et le dynamisme économique..... | 3 |
| Fiche n°1 - Développement de l'offre immobilière pour les entreprises..... | 3 |
| Création de bâtiments relais sur le territoire des Collines du Perche normand..... | 3 |
| Fiche n°2 - Aménagement des zones d'activité..... | 4 |
| Aménagement et extension des zones d'activité des Hauts du Perche et de Cœur du Perche..... | 4 |
| Fiche n°3 - Développement des tiers-lieux..... | 5 |
| Développement des tiers-lieux pour les adapter à de nouveaux usages à Bellême et à Mortagne au Perche..... | 5 |
| Fiche n°4 - Création d'espaces mutualisés pour des activités solidaires..... | 6 |
| Aménagement du Carrefour des solidarités à Mortagne au Perche..... | 6 |
| Fiche n°5 - Maintien et développement des commerces de centre-bourg..... | 7 |
| Acquisitions foncières et réaménagement sur le territoire des Hauts du Perche et Bellême..... | 7 |
| Fiche n°6 - Développement du bois-énergie..... | 8 |
| Construction de chaufferies bois et raccordement des réseaux de chaleur sur le Perche ornais..... | 8 |
| Fiche n°7 - Développement et diversification des activités des entreprises locales..... | 9 |
| Création de nouvelles activités économiques locales génératrices d'emplois sur le territoire de Cœur du Perche..... | 9 |
| Orientation 2 : Développer une offre résidentielle durable, moins énergivore et adaptée aux différentes étapes de la vie..... | 10 |
| Fiche n°8 - Création d'une offre de logements..... | 10 |
| Réhabilitation d'un immeuble vacant en logements à destination des jeunes travailleurs à Tourouvre au Perche..... | 10 |
| Fiche n°9 - Animation de la Plateforme Habitat du Pays du Perche ornais..... | 11 |
| Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Perche ornais..... | 11 |
| Fiche n°10 - Animation de la Plateforme Habitat du Pays du Perche ornais..... | 12 |
| Espace Conseil FAIRE du Perche ornais..... | 12 |
| Orientation 3 : Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte..... | 13 |
| Fiche n°11 – Assurance de la proximité des services publics dans les..... | 13 |
| Maisons France Services..... | 13 |
| Coordination des Maisons France Services du Perche ornais..... | 13 |
| Fiche n°12 - Développement des centres d'accueil enfance-jeunesse..... | 14 |
| Aménagement d'un bâtiment dédié au centre de loisirs intercommunal de Mortagne au Perche..... | 14 |
| Fiche n°13 - Développement et structuration de l'offre de santé..... | 15 |
| Création d'un Pôle de Santé du Cœur du Perche..... | 15 |
| Fiche n°14 - Programme de rénovation énergétique des bâtiments publics..... | 16 |

| | |
|---|----|
| Programme de rénovation énergétique des bâtiments de plusieurs collectivités du Perche..... | 16 |
| Fiche n°15 - Sécurisation des écoles..... | 17 |
| Sécurisation des écoles des Communautés de communes Cœur du Perche et Pays de Mortagne au Perche..... | 17 |
| Fiche n°16 - Informatisation des écoles..... | 18 |
| Équipement de l'ensemble des écoles primaires des Communautés de Communes avec un matériel informatique de base performant..... | 18 |
| Fiche n°17 - Appel à Projet Conseillers numériques..... | 19 |
| Création de 3 postes de conseillers numériques..... | 19 |
| Fiche n°18 - Diagnostic mobilité..... | 20 |
| Réalisation d'une étude mobilité sur le territoire de la Communauté de Communes des Collines du Perche normand..... | 20 |
| Orientation 4 : Préserver le territoire percheron et valoriser ses atouts naturels..... | 21 |
| Fiche n°19 - Restauration et préservation de sites naturels sensibles..... | 21 |
| Confortement de la carrière de la Mansonnière à Bellou-sur-Huisne..... | 21 |
| Fiche n°20 - Aménagement des lieux d'accueil touristiques..... | 22 |
| Modernisation de l'Office de Tourisme du Pays de Mortagne au Perche..... | 22 |
| Fiche n°21- Modernisation et diversification des outils de médiation..... | 23 |
| Requalification des médiathèques et développement du pôle ressource « lecture-numérique-jeux » de la CdC des Hauts du Perche..... | 23 |
| Orientation 5 : Développer l'animation et l'ingénierie pour construire les projets..... | 24 |
| Fiche n°22 - Animation des Petites Villes de Demain (PVD)..... | 24 |
| Revitalisation des principaux centres-bourgs du Perche..... | 24 |
| Fiche n°23 - Projet Alimentaire de Territoire du Perche (PAT)..... | 25 |
| Mise en place d'un programme d'actions agricoles et alimentaires sur le Perche..... | 25 |
| Fiche n°24 - Territoire d'Industrie de la Vallée de l'Huisne..... | 26 |
| Redynamisation du secteur industriel de la Vallée de l'Huisne..... | 26 |
| Fiche n°25 - Conventions Territoriales Globales (CTG)..... | 27 |
| Mise en œuvre d'un projet social partagé pour chaque Communauté de communes du Perche..... | 27 |
| Fiche n°26 – Animation du CRTE..... | 28 |
| Animation du CRTE et du projet de territoire..... | 28 |

Orientation 1 : Développer durablement l'attractivité et le dynamisme économique

| Fiche n°1 - Développement de l'offre immobilière pour les entreprises | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Développer durablement l'attractivité du territoire et son dynamisme économique |
| Le projet | Création de bâtiments relais par la CdC des Collines du Perche normand |
| | La CdC des Collines du Perche normand souhaite accompagner le développement et la diversification d'activités économiques sur son territoire en construisant des bâtiments relais sur le secteur d'Igé. |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2022 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissement : 666 530 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC des Collines du Perche normand |
| Partenaires | Entreprises concernées, AD Normandie, Département |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et développer le tissu économique local - Développer l'attractivité économique, commerciale et industrielle - Valoriser une friche commerciale |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bâtiments relais créés - Nombre d'emplois créés |

| Fiche n°2 - Aménagement des zones d'activité | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Développer durablement l'attractivité du territoire et son dynamisme économique |
| Le projet | Aménagement et extension des zones d'activité des Hauts du Perche et de Cœur du Perche |
| | Les CdC Cœur du Perche et des Hauts du Perche souhaitent améliorer l'environnement, la sécurité et la desserte de leurs zones d'activités pour répondre aux besoins des entreprises qui les occupent (Berd'huis et la Réhardière à Longny-au-Perche) tout en développant l'offre foncière pour en accueillir de nouvelles. |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissement : 793 220 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC Cœur du Perche, CdC des Hauts du Perche |
| Partenaires | Entreprises concernées, AD Normandie, Département |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et dynamiser le tissu économique local - Mutualiser les besoins |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises implantées - Nombre d'emplois créés |

Fiche n°3 - Développement des tiers-lieux

| | |
|---|---|
| Orientation stratégique | Développer durablement l'attractivité du territoire et son dynamisme économique |
| Le projet | Développement des tiers-lieux pour les adapter à de nouveaux usages à Bellême et à Mortagne au Perche |
| | L'Espace Public Numérique (EPN) à Mortagne au Perche et le tiers-lieu Elabo à Bellême rencontrent un succès en termes de fréquentation. De nouveaux besoins apparaissent suite à la crise liée à la Covid-19 : accueil des entreprises et des jeunes, agrandissement du FabLab et des espaces de coworking, achat de nouvelles machines et de matériel informatique et amélioration de l'accessibilité. |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissement : 87 709 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC des Collines du Perche normand, CdC du Pays de Mortagne au Perche |
| Partenaires | Région, Département, PETR du Pays du Perche ornais, CCI, CMA |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Créer des réseaux dans ces espaces de vie économique - Limiter les déplacements de certaines entreprises - Développer le tissu économique local |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises qui fréquentent les tiers-lieux - Nombre de personnes qui fréquentent les tiers-lieux |

Fiche n°4 - Création d'espaces mutualisés pour des activités solidaires

| | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Développer durablement l'attractivité du territoire et son dynamisme économique |
| Le projet | Aménagement du Carrefour des solidarités à Mortagne au Perche (PVD) |
| | <p>La CdC du Pays de Mortagne au Perche a procédé à l'acquisition d'un ancien bâtiment commercial en friche depuis quelques années à Mortagne au Perche (PVD) pour y créer un lieu mutualisé accueillant des activités solidaires et durables telles que la recyclerie du SMIRTOM du Perche ornais (vente des objets récupérés en déchetteries) et de l'association solidaire SOS Détresse ainsi que la banque alimentaire – épicerie sociale gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale.</p> <p>Ce lieu bien situé, à proximité du centre-ville est accessible facilement. Il permettra de mutualiser et de coordonner les actions.</p> <p>La Communauté de communes se charge de restaurer et cloisonner le bâtiment ainsi que de réaliser les aménagements extérieurs. Les occupants prendront en charge les équipements et aménagements spécifiques nécessaires à leur activité.</p> |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissements : 602 650 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC du Pays de Mortagne au Perche |
| Partenaires | SMIRTOM du Perche ornais, SOS Détresse, CIAS du Pays de Mortagne au Perche Entreprise de Travail Solidaire (ETS) |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Recycler, réutiliser et valoriser les déchets - Développer des solidarités - Favoriser l'insertion et la création d'emplois - Valoriser une friche commerciale |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés - Quantité d'objets valorisés (tonnage/an) - Nombre d'acteurs et partenaires associés au projet - Nombre de bénéficiaires et « clients » par an - Surface de bâtiments en friche réhabilitée |

Fiche n°5 - Maintien et développement des commerces de centre-bourg

| | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Développer durablement l'attractivité du territoire et son dynamisme économique |
| Le projet | Acquisitions foncières et réaménagement sur le territoire des Hauts du Perche et de Bellême |
| | <p>Plusieurs projets de réaménagement de bourgs sont engagés en 2021 pour redynamiser les bourgs dans le cadre de la relance économique et pour développer l'attractivité de ces territoires.</p> <p>Les Communes de Charencey, Longny-au-Perche (PVD) et Tourouvre-au-Perche sur la CdC des Hauts du Perche souhaitent acquérir et aménager du foncier en centres-bourgs afin de recréer des commerces. Pour cela, elles ont transféré la maîtrise d'ouvrage (acquisition et travaux) à la SARL Foncière Normande. A Tourouvre-au-Perche, il s'agit aussi d'une importante opération d'aménagement autour de 14 logements sociaux et d'un commerce en centre-bourg.</p> <p>En parallèle, la CdC des Hauts du Perche a choisi de recruter un Manager de Commerce-Développeur Économique sur 2 ans afin de développer la dynamique commerciale.</p> <p>La Ville de Bellême (PVD) engage quant à elle une opération d'aménagement de la rue du Nord.</p> |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2024 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissement Foncière Normande : 1 800 000 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | SARL Foncière Normande, CdC des Hauts du Perche, Tourouvre au Perche |
| Partenaires | SHEMA, CCI, CMA, Communes de Charencey, Longny-au-Perche et Tourouvre-au-Perche, CdC des Hauts du Perche |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les besoins - Favoriser le lien social et le commerce de proximité |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de commerces créés - Nombre d'emplois créés |

Fiche n°6 - Développement du bois-énergie

| | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Développer durablement l'attractivité du territoire et son dynamisme économique |
| Le projet | Construction de chaufferies bois et raccordement des réseaux de chaleur sur le Perche ornais |
| | <p>Les collectivités du Perche s'engagent pour le développement de la filière bois énergie dans le cadre du programme Territoire 100 % Energies renouvelables. La CdC Cœur du Perche a délégué la compétence au TE61 pour implanter une chaufferie bois à Rémalard-en-Perche suite aux préconisations du pré-diagnostic du Conseil en Énergie Partagé (TE 61, en partenariat avec le Pays).</p> <p>La CdC des Hauts du Perche a étudié la faisabilité de la création d'un réseau de chaleur bois décheté dans le bourg de Longny-les-Villages permettant de chauffer l'école, la piscine et le centre de loisirs suite aux préconisations issues du pré-diagnostic réalisé par le Conseil en Énergie Partagé (TE 61, en partenariat avec le Pays).</p> <p>La CdC souhaite également raccorder le groupe scolaire de Tourouvre-au-Perche au réseau de chaleur de la Commune de Tourouvre-au-Perche déployé par le TE61.</p> |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissements : 1 200 912 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | TE 61, CdC des Hauts du Perche, Tourouvre au Perche |
| Partenaires | TE 61, PETR du Pays du Perche ornais, ADEME, SCIC Bois Bocage |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des économies d'énergie - Réduire les émissions de gaz à effet de serre - Sensibiliser les usagers à la transition énergétique (écoles, centre de loisirs) |

Fiche n°7 - Développement et diversification des activités des entreprises locales

| | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Développer durablement l'attractivité du territoire et son dynamisme économique |
| Le projet | Création de nouvelles activités économiques locales génératrices d'emplois sur le territoire de Cœur du Perche |
| | <p>La SAS Pur Perche est un groupement de 5 éleveurs du Perche qui produisent un lait respectueux du bien-être animal et de l'environnement, commercialisé en direct aux consommateurs.</p> <p>La société souhaite développer son offre de produits laitiers en circuit court : à la suite de la construction d'un bâtiment relais par la CdC Cœur du Perche, Pur Perche aménagera son nouvel atelier de fabrication de fromages : acquisition du matériel nécessaire au fonctionnement de l'atelier de transformation laitière (machines, frigo, camion par exemple).</p> |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2022 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissement : SAS Pur Perche : 1 500 000 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | SAS Pur Perche |
| Partenaires | CdC Cœur du Perche, AD Normandie |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les circuits courts - Développer l'attractivité économique et industrielle locale - Créer des emplois localement |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'emplois créés - Chiffre d'affaires engendré |


Orientation 2 : Développer une offre résidentielle durable, moins énergivore et adaptée aux différentes étapes de la vie

| Fiche n°8 - Création d'une offre de logements | |
|--|--|
| Orientation stratégique | Développer une offre résidentielle durable, moins énergivore et adaptée aux différentes étapes de la vie |
| Le projet | Réhabilitation d'un immeuble vacant en logements à destination des jeunes travailleurs à Tourouvre au Perche |
| | La Commune de Tourouvre au Perche est propriétaire d'un immeuble vacant en centre-bourg que les élus souhaitent réhabiliter et aménager pour en faire quatre studios et un espace de vie commune pour les jeunes en études ou en activité professionnelle (jeunes travailleurs). |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2022 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissement : 332 353 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | Commune de Tourouvre-au-Perche |
| Partenaires | PETR du Pays du Perche ornais, CdC des Hauts du Perche, CAF de l'Orne |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la vacance du bâti - Réhabiliter les logements vacants - Aider à l'apprentissage pour les jeunes - Créer du lien social |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Surface réhabilitée - Nombre de personnes logées - Taux d'occupation des logements |

Fiche n°9 - Animation de la Plateforme Habitat du Pays du Perche ornais

| | |
|--|--|
| Orientation stratégique | Développer une offre résidentielle durable, moins énergivore et adaptée aux différentes étapes de la vie |
| Le projet | Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) du Perche ornais |
| | Depuis sa création en 2016, la Plateforme Habitat n'a cessé de se développer, les besoins étant en constante hausse. En octobre 2019, les 4 CdC ont conventionné avec l'ANAH et le Département de l'Orne pour mettre en place le dispositif OPAH (Opérations Programmées pour l'Amélioration de l'Habitat) pour une durée de 3 ans. L'OPAH est une aide financière accordée aux ménages aux revenus les plus modestes pour leurs travaux de rénovation énergétique et de maintien à domicile pour les personnes âgées et handicapées. |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissement Subventions aux travaux pour les 4 Communautés de communes : 3 746 400 € Dépenses de fonctionnement Animation et diagnostics pour les 4 Communautés de communes : 313 139 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | PETR du Pays du Perche ornais |
| Partenaires | CdC Cœur du Perche, CdC des Collines du Perche normand, CdC des Hauts du Perche, CdC du Pays de Mortagne au Perche, Département de l'Orne, Région Normandie, communes, associations |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des économies d'énergie - Réduire les émissions de gaz à effet de serre - Améliorer le confort des logements - Diminuer la vacance - Adapter les logements à la perte d'autonomie |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ménages accompagnés - Nombre de dossiers |

Fiche n°10 - Animation de la Plateforme Habitat du Pays du Perche ornais

| | | |
|--|--|---|
| Orientation stratégique | Développer une offre résidentielle durable, moins énergivore et adaptée aux différentes étapes de la vie |  |
| Le projet | Espace Conseil FAIRE du Perche ornais | |
| | Dans le cadre de la mise en œuvre du programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique), le Pays a créé un Espace Conseil FAIRE, guichet unique, afin de renforcer l'accompagnement technique et administratif pour les travaux de rénovation énergétique des logements. Une conseillère FAIRE a rejoint l'équipe depuis le 1 ^{er} avril 2021. | |
| Calendrier prévisionnel | 2021 | |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses de fonctionnement : 83 840 € | |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 | |
| Pilote | PETR du Pays du Perche ornais | |
| Partenaires | CdC Cœur du Perche, CdC des Collines du Perche normand, CdC des Hauts du Perche, CdC du Pays de Mortagne au Perche, Département de l'Orne | |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des économies d'énergie - Réduire les émissions de gaz à effet de serre - Améliorer le confort des logements - Diminuer la vacance | |
| Indicateurs | - Nombre de ménages accompagnés | |

Orientation 3 : Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte

Fiche n°11 – Assurance de la proximité des services publics dans les Maisons France Services

| | |
|--|--|
| Orientation stratégique | Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte |
| Le projet | Coordination des Maisons France Services du Perche ornais |
| | <p>Les collectivités souhaitent mailler le territoire du Perche ornais avec des Maisons France Services permettant un accès simple aux services publics, dans un lieu unique, à proximité de leur domicile et de bénéficier d'un accompagnement de qualité pour ses démarches administratives.</p> <p>Les Maisons France Services du Perche sont situées dans les communes de Mortagne au Perche, Longny-les-Villages, Rémalard-en-Perche (antennes à Bretoncelles, Berd'huis et Perche-en-Nocé), Val-au-Perche (antenne à Bellême).</p> |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses de fonctionnement : 289 353 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | Ville de Mortagne au Perche, CdC Cœur du Perche, CdC des Collines du Perche normand, CdC des Hauts du Perche |
| Partenaires | Préfectures de Région et de Département, Sous-Préfecture |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'attractivité des centres-bourgs - Rapprocher les services publics de la population - Accompagner les personnes les plus isolées - Améliorer la lisibilité et l'accessibilité aux services |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures nouvelles - Nombre de personnes accompagnées - Nombre d'agents France Services - Nombre de permanences d'autres services |

| Fiche n°12 - Développement des centres d'accueil enfance-jeunesse | |
|---|---|
| Orientation stratégique | Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte |
| Le projet | Aménagement d'un bâtiment dédié au centre de loisirs intercommunal de Mortagne au Perche |
| | La CdC du Pays de Mortagne au Perche a choisi de répondre aux attentes des familles de son territoire en aménageant un centre de loisirs dans l'ancienne école maternelle de Puyravau. L'aménagement d'un site dédié au centre de loisirs permettra la mise en place à compter de septembre 2021 d'un centre de loisirs le mercredi après-midi. |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2023 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissements : 101 948 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC du Pays de Mortagne au Perche |
| Partenaires | CAF de l'Orne, DDETSPP, MSA, associations locales |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Requalification de bâtiments existants pour limiter la consommation foncière - Développement de l'offre de services aux familles sur le territoire - Maintien de la dynamique en centre-ville et centre-bourg |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Surface de bâtiments réhabilitée - Nombre d'enfants accueillis par an |


Fiche n°13 - Développement et structuration de l'offre de santé

| | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte |
| Le projet | Création d'un Pôle de Santé du Cœur du Perche |
| | <p>Les collectivités du Perche se mobilisent contre la désertification médicale et créent des pôles de santé pluridisciplinaires attractifs pour accueillir de nouveaux professionnels dans un cadre et des conditions de travail satisfaisantes.</p> <p>La Communauté de communes Cœur du Perche a engagé le projet de Pôle de Santé Libérale et Ambulatoire doté de plusieurs antennes à Rémalard au Perche, Bretoncelles, Sablons sur Huisne et Perche en Nocé dans le cadre de la charte régionale des pôles de santé.</p> |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2023 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissement : 2 741 234 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC Cœur du Perche |
| Partenaires | Association du pôle de santé, ARS, Région, Département, communes concernées |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la démographie médicale - Organiser une offre de santé accessible à l'ensemble des habitants - Améliorer la prise en charge de la population |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'antennes du Pôle de Santé - Nombre de professionnels de santé accueillis dans les antennes - Nombre de professions et spécialités présentes |

Fiche n°14 - Programme de rénovation énergétique des bâtiments publics

| | |
|--|--|
| Orientation stratégique | Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte |
| Le projet | Programme de rénovation énergétique des bâtiments de plusieurs collectivités du Perche |
| | Suite au pré-diagnostic énergétique effectué sur le patrimoine bâti immobilier et l'éclairage public des collectivités locales volontaires réalisé dans le cadre du Conseil en Énergie Partagé piloté par le Territoire d'Énergie de l'Orne (en partenariat avec le PETR du Pays du Perche ornais), certaines collectivités ont élaboré un plan pluriannuel d'investissements permettant d'organiser le calendrier des opérations de travaux dans les bâtiments administratifs, les écoles, les salles polyvalentes par exemple. |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissements : 2 845 438 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC Cœur du Perche, CdC des Collines du Perche normand, Commune de Igé, Ville de Mortagne au Perche |
| Partenaires | TE 61, PETR du Pays du Perche ornais |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des économies d'énergie - Réduire les émissions de gaz à effet de serre - Encourager l'économie locale et circulaire - Augmenter le confort augmenté pour les usagers des bâtiments |
| Indicateurs | - Surface de bâtiments rénovés |

Fiche n°15 - Sécurisation des écoles

| | |
|--|--|
| Orientation stratégique | Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte  |
| Le projet | Sécurisation des écoles des Communautés de communes Cœur du Perche et Pays de Mortagne au Perche |
| | Les Communautés de communes Cœur du Perche et du Pays de Mortagne au Perche souhaitent sécuriser leurs sites scolaires en lien avec les Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) de chaque école. Il s'agit d'installer des serrures électromagnétiques, des visiophones ou vidéosurveillance en fonction des besoins et particularités des écoles. Ces installations sont étudiées en collaboration avec les mairies et les forces de l'ordre. |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2022 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissements : 59 800 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC Cœur du Perche, CdC du Pays de Mortagne au Perche |
| Partenaires | Préfecture de Département et de Région, Gendarmerie Nationale, établissements scolaires et mairies |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Sécuriser les établissements scolaires - Prévenir la délinquance |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites scolaires sécurisés - Nombre d'enfants accueillis dans ces établissements |

Fiche n°16 - Informatisation des écoles

| | |
|---|---|
| Orientation stratégique | Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte |
| Le projet | Équipement de l'ensemble des écoles primaires des Communautés de Communes avec un matériel informatique de base performant |
| | Les Communautés de Communes ont souhaité répondre à l'appel à projets « Socle numérique de base » pour moderniser et développer le parc informatique des écoles primaires. Il s'agit ainsi de donner aux enseignants et aux élèves des outils performants et adapter aux nouvelles méthodes d'apprentissage. Après un diagnostic du matériel existant dans chaque école, les Communautés de Communes ont défini leurs projets pour atteindre le socle numérique de base déterminé par l'Éducation Nationale avec des vidéoprojecteurs ou tableaux interactifs, des ordinateurs portables, des tablettes et les applications ad hoc. |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissements : 186 226 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC Cœur du Perche, CdC des Collines du Perche normand, CdC Hauts du Perche, CdC du Pays de Mortagne au Perche |
| Partenaires | Éducation Nationale, établissements scolaires |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la transition numérique des territoires ruraux - Offrir une bonne qualité des services publics en milieu rural |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'écoles équipées - Nombre d'élèves formés |

Fiche n°17 - Appel à Projet Conseillers numériques

| | | |
|--|--|---|
| Orientation stratégique | Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte |   |
| Le projet | Création de 3 postes de conseillers numériques | |
| | <p>Les Communautés de Communes des Collines du Perche normand, des Hauts du Perche et du Pays de Mortagne au Perche souhaitent accompagner les habitants et les entreprises vers la transition numérique.</p> <p>Pour cela, les trois Communautés de Communes ont candidaté à l'Appel à Projet Conseiller numérique France Relance.</p> <p>Les conseillers numériques ont pour missions de veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.</p> | |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2023 | |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses de fonctionnement : 405 000 € | |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 | |
| Pilotes | CdC des Collines du Perche normand, des Hauts du Perche, du Pays de Mortagne au Perche | |
| Partenaires | Maisons France Services, Sous-préfecture, ANCT, CIAS, Mairies | |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les habitants vers l'inclusion numérique - Développer les compétences locales en matière de numérique - Rapprocher les services des habitants - Lutter contre l'illectronisme | |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de postes de conseillers numériques créés - Nombre de personnes accompagnées par an - Nombre d'actions collectives mises en place | |

Fiche n°18 - Diagnostic mobilité

| | |
|--|---|
| Orientation stratégique | Rénover, adapter l'offre de services et d'équipement et organiser leur desserte |
| Le projet | Réalisation d'une étude mobilité sur le territoire de la Communauté de Communes des Collines du Perche normand |
| | <p>La CdC des Collines du Perche normand a pris la compétence mobilité depuis le 31 mars 2021 : elle est désormais Autorité Organisatrice locale de la Mobilité (AOM).</p> <p>Elle a la compétence de mettre en place des actions de mobilités douces, actives, partagées et solidaires au-delà du service de Transport A la Demande (TAD) qu'elle organise déjà depuis plusieurs années.</p> <p>Ainsi, elle souhaite mieux connaître les besoins de la population pour préparer le montage de projets de mobilité innovante et adaptée aux usages quotidiens des habitants.</p> <p>Un partenariat avec le CEREMA et la Banque des Territoires sera à étudier rapidement ainsi que l'intérêt de mener cette étude à une échelle plus large du PETR.</p> |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses de fonctionnement : 30 000 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC des Collines du Perche normand |
| Partenaires | Ademe, Région, Comité du bassin de mobilité, CEREMA, Banques des Territoires |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les émissions de GES - Favoriser la solidarité entre les habitants du territoire |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'habitants impactés - Nombre d'actions collectives mises en place |

Orientation 4 : Préserver le territoire percheron et valoriser ses atouts naturels

| Fiche n°19 - Restauration et préservation de sites naturels sensibles | |
|---|---|
| Orientation stratégique | Préserver le territoire percheron et valoriser ses atouts naturels |
| Le projet | Confortement de la carrière de la Mansonnière à Bellou-sur-Huisne |
| | La carrière de la Mansonnière, propriété de la commune, est un site important pour la conservation des chauves-souris : c'est un site d'hibernation qui abrite jusqu'à 1300 individus de 10 espèces, et c'est un site de swarming pour plusieurs espèces (étude en cours). Pour cette raison, il est en partie classé site Natura 2000 et espace naturel sensible du département de l'Orne. Toutes les espèces concernées sont protégées et six d'entre elles sont d'intérêt communautaire. La carrière présente des problèmes de sécurité avec un risque d'effondrement remettant en cause la pérennité de l'utilisation du site par les chauves-souris. Une étude a été confiée à INERIS en 2019 pour caractériser la stabilité de la carrière et faire des propositions de confortement. |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissements : 152 448 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | Parc naturel régional du Perche |
| Partenaires | DREAL Normandie, Commune déléguée de Bellou-sur-Huisne (Rémalard-en-Perche) |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Préserver la biodiversité du site (faune) - Rendre le site accessible (sensibilisation) |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation de la carrière - Nombre d'espèces présentes |

| Fiche n°20 - Aménagement des lieux d'accueil touristiques | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Préserver le territoire percheron et valoriser ses atouts naturels |
| Le projet | Modernisation de l'Office de Tourisme du Pays de Mortagne au Perche |
| | <p>L'Office de Tourisme du Pays de Mortagne accueille un nombre croissant d'usagers. Le développement de l'accueil et de la boutique mettant en valeur les produits locaux nécessite de repenser l'aménagement intérieur pour qu'il soit plus fonctionnel et adapté aux nouvelles pratiques d'accueil et de mise en valeur du territoire (outils numériques).</p> <p>Il s'agit à la fois de mieux intégrer l'Office de Tourisme dans la Destination Perche avec des aménagements correspondant à l'image du territoire mais aussi de développer des outils numériques facilitant la découverte du territoire par les touristes (écrans tactiles...).</p> |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2022 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissement : 50 000 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC du Pays de Mortagne au Perche |
| Partenaires | Offices de tourisme du Perche |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le tourisme vert dans le Perche - Faciliter l'accueil du public |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation de l'Office de Tourisme - Chiffre d'affaires de la boutique de l'Office de Tourisme - Nombre de prestataires touristiques valorisés |

Fiche n°21 - Modernisation et diversification des outils de médiation


| | |
|--|---|
| Orientation stratégique | Préserver le territoire percheron et valoriser ses atouts naturels |
| Le projet | Requalification des médiathèques et développement du pôle ressource « lecture-numérique-jeux » de la CdC des Hauts du Perche |
| | La CdC des Hauts du Perche souhaite engager la ré-informatisation et le développement de ses médiathèques. À terme, dans le cadre d'un Contrat Territoire-Lecture (CTL), la CdC des Hauts du Perche souhaite réaliser un diagnostic préalable des projets portés par les bibliothèques de son territoire pour engager un programme d'actions permettant de mettre en œuvre de nouveaux projets variés. |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2022 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses d'investissement : 33 122 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC des Hauts du Perche |
| Partenaires | Région, Département et Médiathèque départementale, Centre National du Livre |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès à la culture pour tous - Favoriser une culture de proximité |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'abonnés des médiathèques - Nombre de références - Nombre de projets collectifs engagés |

Orientation 5 : Développer l'animation et l'ingénierie pour construire les projets


| Fiche n°22 - Animation des Petites Villes de Demain (PVD) | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Développer l'animation et l'ingénierie pour construire les projets |
| Le projet | Revitalisation des principaux centres-bourgs du Perche |
| | Le programme Petites Villes de Demain permet aux Communes de moins de 20 000 habitants lauréates de l'appel à projet d'accéder à un renfort en ingénierie, nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre son projet de revitalisation de territoire (dans le cadre d'une convention ORT – Opération de Revitalisation de Territoire par exemple), en partenariat avec les acteurs locaux et nationaux. |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2026 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses de fonctionnement : 900 000 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | Communes de Mortagne au Perche, Longny les Villages, Rémalard-en-Perche, Bellême et Val-au-Perche |
| Partenaires | Sous-Préfecture, Région, Département, ANCT, Banque des Territoires, ANAH, CCI, CMA, CdC Cœur du Perche, des Collines du Perche normand, des Hauts du Perche, du Pays de Mortagne au Perche |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Revitaliser les centres-bourgs - Améliorer l'offre de logement dans les centres et diminuer la vacance - Favoriser l'accès aux commerces de centres-bourgs - Revitaliser l'offre commerciale |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets collectifs engagés - Nombre de commerces de centres-bourgs ré-ouverts - Nombre de logements réhabilités |



Fiche n°23 - Projet Alimentaire de Territoire du Perche (PAT)

| | | |
|--|--|---|
| Orientation stratégique | Développer l'animation et l'ingénierie pour construire les projets |  |
| Le projet | Mise en place d'un programme d'actions agricoles et alimentaires sur le Perche | |
| | Le Projet Alimentaire Territorial du Perche vise à rapprocher les habitants, les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales ainsi que les consommateurs, à développer l'agriculture ainsi que la qualité de l'alimentation et à initier une démarche de progrès et de transition dans le Perche. | |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2023 | |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses de fonctionnement : 51 438 € | |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 | |
| Pilote | Parc naturel régional du Perche | |
| Partenaires | Services de l'État, Chambre d'Agriculture, Département, collectivités locales, entreprises agricoles, coopératives, restaurateurs, universités, syndicats agricoles, associations | |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès à tous à une alimentation de qualité - Sensibiliser aux enjeux alimentaires du Perche et à la santé - Relocaliser le système alimentaire et développer sa résilience - Agir pour la transition agricole - Développer le territoire via l'agriculture et l'alimentation - Favoriser l'installation agricole, la transmission et la préservation du foncier - Faire participer au PAT et mobiliser les habitants du Perche | |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions collectives engagées - Nombre d'acteurs partenaires - Nombre de producteurs locaux touchés - Part des produits locaux dans la restauration scolaire | |

Fiche n°24 - Territoire d'Industrie de la Vallée de l'Huisne

| | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Développer l'animation et l'ingénierie pour construire les projets |
| Le projet | Redynamisation du secteur industriel de la Vallée de l'Huisne  |
| | Depuis mars 2019, les CdC Cœur du Perche et des Collines du Perche normand font partie du dispositif national Territoire d'Industrie qui a pour objectif de consolider le tissu industriel local en répondant aux problématiques rencontrées par les entreprises industrielles : recruter, innover, attirer et simplifier certaines procédures. Le programme d'actions repose principalement sur l'impulsion d'une dynamique interrégionale inédite entre trois Régions différentes et sur le développement d'une même ambition et les mêmes priorités en matière de reconquête industrielle et de développement territorial. |
| Calendrier prévisionnel | 2019-2022 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses de fonctionnement : 215 000 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC Cœur du Perche, CdC des Collines du Perche normand, CdC du Perche (Eure-et-Loir), CdC de l'Huisne Sarthoise (Sarthe), PETR du Perche 28 |
| Partenaires | Préfecture de Région, Régions Normandie, Pays de la Loire et Centre-Val-de-Loire, Banque des Territoires, Bpifrance, Pôle Emploi, CdC de l'Huisne Sarthoise, CdC du Perche, Chambres de Commerces et d'Industrie Portes de Normandie, Centre et Pays de la Loire |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'innovation dans l'industrie - Accompagner la mise en place d'actions communes - Faciliter la concertation multi-acteurs |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises industrielles concernées - Nombre d'actions mises en place - Nombre d'emplois créés |

Fiche n°25 - Conventions Territoriales Globales (CTG)

| | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Développer l'animation et l'ingénierie pour construire les projets |
| Le projet | Mise en œuvre d'un projet social partagé pour chaque Communauté de communes du Perche |
| | Les 4 CdC du Perche ornais ont conclu des Conventions Territoriales Globales (CTG) avec la CAF qui permettent de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire dans les domaines de l'accès aux droits, de l'inclusion numérique, de l'enfance-jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale et de l'habitat. |
| Calendrier prévisionnel | 2021 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses de fonctionnement : 215 273 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | CdC Cœur du Perche, CdC des Collines du Perche normand, CdC des Hauts du Perche, CdC du Pays de Mortagne au Perche |
| Partenaires | CAF, Département |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les coopérations - Renforcer la mixité sociale |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions collectives engagées - Nombre d'habitants bénéficiaires |

Fiche n°26 – Animation du CRTE

| | |
|---|--|
| Orientation stratégique | Développer l'animation et l'ingénierie pour construire les projets |
| Le projet | Animation du CRTE et du projet de territoire |
| | Pour poursuivre le travail de concertation sur le projet de territoire, accompagner les porteurs de projets, faire émerger de nouveaux projets, un(e) chef(fe) de projet CRTE sera recruté(e) par le Pays du Perche ornais. Ce chef de projet sera en charge du suivi mais aussi de l'évaluation des projets. |
| Calendrier prévisionnel | 2021-2022 |
| Coût prévisionnel et types de dépenses | Dépenses de fonctionnement : 80 000 € |
| Plan de financement prévisionnel | Se rapporter à l'annexe 4 Convention financière 2021 |
| Pilote | PETR du Pays du Perche ornais |
| Partenaires | Etat, Communautés de communes, porteurs de projets |
| Attentes en termes de transition écologique et cohésion sociale | <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les coopérations - Accompagner la transition écologique |
| Indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets accompagnés - Nombre d'acteurs associés |

Annexe 4 : Convention financière annuelle

CRTE du PETR du Pays du Perche ornais
Annexe 1 de la Convention financière 2021 - Juillet 2021

| Orientation stratégique du CRTE | Nom du porteur du projet | Intitulé de l'opération | N° fiche action CRTE correspondante | Contrat et/collectivité (Territoire d'Industrie, contrat de ville, PVD,...) | Coût total de l'opération (HT) | Participation du porteur de projet (€) | Participation de la Région (€) | Participation du Département (€) | Participations autres (préciser origine du fonds) (€) | Participation totale de l'État (€) | volet territorial du CPER (FNADT) | DETR notifiée | DSIL classique | plan de relance | | | Fonds européens | |
|---|---|---|-------------------------------------|---|--------------------------------|--|--------------------------------|----------------------------------|---|------------------------------------|-----------------------------------|------------------|----------------|---------------------|---------------------------|---|------------------------|----------------|
| | | | | | | | | | | | | | | DSIL exceptionnelle | DSIL rénovation thermique | autre plan de relance, banque des territoires, ANAH, FNADT, CTG CAF, FIPD, AAP Socle Numérique, Conseiller numérique, AAP Aires Protégées, DRAC DGD | | |
| Développer durablement l'attractivité du territoire et son dynamisme économique | CC Collines du Perche normand | Construction de deux bâtiments relais à Igé | 1 | Territoire d'Industrie | 666 530 | 534 530 | | | | 132 000 | | 132 000 | | | | | | |
| | CC Cœur du Perche | Zone d'activité de Berdhuis | 2 | Territoire d'Industrie | 30 000 | 30 000 | | | | | | | | | | | | |
| | CC Hauts du Perche | Zone d'activité de la Réhardière à Longny les Villages | 2 | | 763 220 | 579 876 | | | | 183 344 | | 183 344 | | | | | | |
| | CC Collines du Perche normand | Développement du tiers-lieux Elabo à Bellême | 3 | | 57 709 | 34 625 | | | | 23 084 | | 5 772 | 17 312 | | | | | |
| | CC Pays de Mortagne au Perche | Développement de l'Espace Public Numérique de Mortagne au Perche | 3 | | 30 000 | 15 000 | | | | 0 | | | | | | | | 15 000 |
| | CC Pays de Mortagne au Perche | Aménagement du Carrefour des Solidarités à Mortagne au Perche | 4 | | 602 650 | 402 650 | | | | 200 000 | | 200 000 | | | | | | |
| | CC Hauts du Perche | Aménagement foncier en centre-bourg Charencey, Longny, Tourouvre... | 5 | Petites Villes de Demain | 66 000 | 26 000 | | | | 40 000 | | | | | | 142 175 | Banque des Territoires | 40 000 |
| | Commune de Bellême | Requalification de la rue du Nord | 5 | Petites Villes de Demain | 281 168 | 138 993 | | | | 142 175 | | | | | | | | |
| | Commune de Tourouvre au Perche | Desserte de 14 logements sociaux et d'un commerce | 5 | Petites Villes de Demain | 411 922 | 298 642 | | | | 113 280 | | | | 113 280 | | | | |
| | Foncière de Normandie | Aménagement foncier en centre-bourg Charencey, Longny, Tourouvre... | 5 | Petites Villes de Demain | 1 800 000 | 0 | 1 800 000 | | | | | | | | | | | |
| | CC Hauts du Perche | Construction chaufferie bois et réseau de chaleur à Longny | 6 | Petites Villes de Demain | 570 912 | 434 180 | | | | 136 732 | | | | | | 136 732 | | |
| TE61 et Commune de Tourouvre au Perche | Construction chaufferie bois et réseau de chaleur à Rémalard et Tourouvre | 6 | Petites Villes de Demain | 630 000 | 285 860 | | | | 344 140 | | 124 140 | | | | | ADEME | 220 000 | |
| SAS Pur Perche | Aménagement d'un atelier de fabrication de fromage | 7 | France Agrimer | 1 500 000 | 1 500 000 | | | | | | | | | | | | | |
| Développer une offre résidentielle durable, moins économe et adaptée aux différentes étapes de la vie | Commune de Tourouvre au Perche | Logement jeunes travailleurs | 8 | | 332 353 | 236 160 | | | | 38 443 | | 38 443 | | | | | | 57 750 |
| | PETR du Pays du Perche ornais | OPAH | 9 | | 4 059 539 | 238 379 | | 93 941 | | 3 727 219 | | | | | | ANAH | 3 727 219 | |
| | PETR du Pays du Perche ornais | Espace Conseil FAIRE | 10 | | 83 840 | 41 920 | | | | 41 920 | | | | | | France Services | 41 920 | |
| Rénover et adapter l'offre de services et d'équipements et organiser leur desserte | CC Cœur du Perche | Maisons France Services | 11 | | 63 158 | 33 158 | | | | 30 000 | | | | | | France Services | 30 000 | |
| | CC Hauts du Perche | Maisons France Services | 11 | | 106 195 | 68 152 | | | | 38 043 | | 8 043 | | | | France Services | 30 000 | |
| | CC Collines du Perche normand | Maison France Services | 11 | | 60 000 | 30 000 | | | | 30 000 | | | | | | France Services | 30 000 | |
| | Ville de Mortagne au Perche | Maison France Services | 11 | | 60 000 | 30 000 | | | | 30 000 | | | | | | France Services | 30 000 | |
| | CC Pays de Mortagne au Perche | Aménagement du centre de loisirs intercommunal à Mortagne | 12 | CTG CAF | 101 948 | 20 389 | | | | 81 559 | | 20 390 | | | | CAF CTG | 61 169 | |
| | CC Cœur du Perche | Création Pôle de Santé | 13 | | 2 741 234 | 1 166 234 | 250 000 | 100 000 | | 1 000 000 | | | | 1 000 000 | | | | |
| | CC Cœur du Perche | Programme rénovation thermique bâtiments | 14 | | 530 438 | 280 438 | | | | 250 000 | | | | | 250 000 | | | |
| | Commune de Igé | Rénovation thermique d'un bâtiment public | 14 | | 37 207 | 23 124 | | | | 14 083 | | | | | 14 083 | | | |
| | Ville de Mortagne au Perche | Programme rénovation thermique bâtiments | 14 | | 380 979 | 118 812 | | | | 262 167 | | | | | 262 167 | | | |
| | CC Collines du Perche normand | Rénovation thermique du gymnase du Theil Val au Perche | 14 | | 1 935 000 | 1 485 000 | | | | 450 000 | | 450 000 | | | | | | |
| | CC Cœur du Perche | Sécurisation des écoles | 15 | | 34 800 | 17 400 | | | | 17 400 | | | | | | FIPD | 17 400 | |
| | CC Pays de Mortagne au Perche | Sécurisation des écoles | 15 | | 25 000 | 12 500 | | | | 12 500 | | | | | | FIPD | 12 500 | |
| | CC Collines du Perche normand | Informatisation des écoles | 16 | | 30 000 | 9 000 | | | | 21 000 | | | | | | AAP Socle numérique | 21 000 | |
| | CC Pays de Mortagne au Perche | Informatisation des écoles | 16 | | 84 332 | 26 753 | | | | 57 579 | | | | | | AAP Socle numérique | 57 579 | |
| | CC Cœur du Perche | Informatisation des écoles | 16 | | 31 860 | 21 627 | | | | 10 234 | | 10 234 | | | | AAP Socle numérique | | |
| | CC Hauts du Perche | Informatisation des écoles | 16 | | 40 034 | 7 434 | | | | 32 600 | | | | | | AAP Socle numérique | 32 600 | |
| | CC Collines du Perche normand | Conseiller numérique | 17 | | 135 000 | 85 000 | | | | 50 000 | | | | | | Conseiller numérique | 50 000 | |
| | CC Pays de Mortagne au Perche | Conseiller numérique | 17 | | 135 000 | 85 000 | | | | 50 000 | | | | | | Conseiller numérique | 50 000 | |
| CC Hauts du Perche | Conseiller numérique | 17 | | 135 000 | 85 000 | | | | 50 000 | | | | | | Conseiller numérique | 50 000 | | |
| CC Collines du Perche normand | Etude Mobilité | 18 | | 30 000 | 6 000 | | | | | | | | | | | | | |
| Préserver le territoire percheron et valoriser ses atouts naturels | Parc naturel régional du Perche | Carrère de la Mansonnière Bellou sur Huisne | 19 | | 152 448 | 30 490 | | | | 121 958 | | | | | | DREAL Aires protégées | 121 958 | |
| | CC Pays de Mortagne au Perche | Modernisation de l'Office de Tourisme | 20 | | 50 000 | 10 000 | | | | 10 080 | | | | | | DGD DRAC | 10 080 | |
| Développer l'animation et l'ingénierie pour construire les projets | CC Hauts du Perche | Pôle ressources Lecture numérique jeux | 21 | CTL DRAC | 33 122 | 23 082 | | | | 168 750 | | | | | | PVD | 168 750 | |
| | Ville de Mortagne au Perche | Chef de projet PVD | 22 | Petites Villes de Demain | 225 000 | 56 250 | | | | 168 750 | | | | | | PVD | 168 750 | |
| | Commune de Longny les Villages | Chef de projet PVD | 22 | Petites Villes de Demain | 225 000 | 56 250 | | | | 168 750 | | | | | | PVD | 168 750 | |
| | CC Cœur du Perche | Chef de projet PVD | 22 | Petites Villes de Demain | 225 000 | 56 250 | | | | 168 750 | | | | | | PVD | 168 750 | |
| | CC Collines du Perche normand | Chef de projet PVD | 22 | Petites Villes de Demain | 225 000 | 56 250 | | | | 168 750 | | | | | | PVD | 168 750 | |
| | Parc naturel régional du Perche | Animation Projet Alimentaire de Territoire | 23 | PAT | 51 438 | 10 288 | | | | | | | | | | | | |
| | CC Cœur du Perche, Collines du Perche normand, Huisne Sarthoise du Perche | Territoire d'Industrie de la Vallée de l'Huisne | 24 | Territoire d'Industrie | 215 000 | 80 000 | | | | 135 000 | 135 000 | | | | | | | |
| | CC Pays de Mortagne au Perche | Coordination Convention Territoriale Globale CAF | 25 | CTG CAF | 65 440 | 12 952 | | | | 52 488 | | | | | | CAF CTG | 52 488 | |
| | CC Collines du Perche normand | Coordination Convention Territoriale Globale CAF | 25 | CTG CAF | 50 000 | 10 000 | | | | 40 000 | | | | | | CAF CTG | 40 000 | |
| | CC Cœur du Perche | Coordination Convention Territoriale Globale CAF | 25 | CTG CAF | 50 000 | 10 000 | | | | 40 000 | | | | | | CAF CTG | 40 000 | |
| | CC Hauts du Perche | Coordination Convention Territoriale Globale CAF | 25 | CTG CAF | 49 833 | 27 408 | | | | 22 425 | | | | | | CAF CTG | 22 425 | |
| PETR du Pays du Perche ornais | Chef de projet CRTE | 26 | CRTE | 80 000 | 7 200 | | | | 60 000 | 60 000 | 60 000 | | | | | | | |
| | | Total | | | 20 280 309 | 8 854 235 | 2 050 000 | 193 941 | | 8 766 433 | 195 000 | 1 172 366 | 272 767 | 1 000 000 | 662 982 | | 5 463 318 | 415 700 |

**CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE
RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION
ECOLOGIQUE
ANNEE 2021**

ENTRE

La Préfète de l'Orne, Françoise Tahéri,

d'une part,

ET

Le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays du Perche ornaïs représenté par Jean Claude LENOIR, son Président,

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2021 liste les actions à engager pour l'année 2021.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du conseil départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

VU le contrat de relance et de transition écologique du PETR du Pays du Perche ornais, signé le 6 juillet 2021, et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2021 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent:

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2021, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2021

Ces actions, qui seront à engager en 2021, sont déclinées en annexe 1 de la présente convention.

ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles

Le financement de chacune des actions programmées en 2021 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

ARTICLE 4 : Tableau de synthèse des actions programmées

Au titre de l'année budgétaire 2021 et sur la base des actions programmées, les crédits appelés sont listés à l'annexe 1 de la présente convention.

ARTICLE 5 : Durée

La présente convention est signée pour l'année 2021 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2021.



**PRÉFET
DE L'ORNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARTICLE 6 : Suivi

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à Mortagne au Perche , le 6 juillet 2021

La Préfète de l'Orne,

Françoise TAHERI

Le Président du PETR du Pays du Perche ornais,

Jean Claude LENOIR

